



Mont-sur-Rolle, le 15 février 2018

Département de l'économie, de  
l'innovation et du sport  
Secrétariat général  
Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

### **Consultation fédérale sur la contribution de la Confédération aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver « Sion 2026 »**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre correspondance du 23 janvier 2018 au sujet de l'objet visé en titre et vous remercions d'avoir consulté notre Association.

A lecture du rapport explicatif, nous constatons que le Conseil fédéral envisage une participation de l'ordre de 994 millions de francs aux JO 2026. Le projet mis en consultation prévoit que le Conseil fédéral présente au Parlement quatre arrêtés ouvrant un crédit, dans lesquels il précise les conditions auxquelles les montants en question seront versés. Concrètement, il s'agit de crédits d'engagement pour les budgets suivants :

- Budget d'organisation : 827 millions de francs à titre de contribution aux frais d'organisation (« Budget du COJO »). Ce budget comprend une réserve de 215 millions de francs qui seront présentés au Comité international olympique (CIO) comme garantie de déficit limitée. Si, malgré cette réserve, des frais non couverts devaient subsister, ceux-ci seront à la charge de l'organisation responsable ou des cantons hôtes.
- Budget de la sécurité : 44 millions de francs versés à titre de contribution aux frais des cantons pour assurer la sécurité publique. La Confédération participe à ces coûts à raison de 20%. En outre, elle prend en charge les frais supplémentaires qui incombent aux organes fédéraux de sécurité pour un montant de 85 millions de francs.
- Budget des infrastructures : 30 millions de francs pour des aides financières destinées aux installations olympiques de sport d'importance nationale. Entre-temps, les investissements supplémentaires d'un million de francs qui devaient être consacrés à des infrastructures de transport relevant de la Confédération ne sont plus à l'ordre du jour.
- Budget de candidature : 8 millions de francs.

Selon le rapport explicatif de la Confédération, le budget global des JO 2026 devrait être de 1 milliard 976 millions de francs suisses avec des recettes de 1 milliard 149 millions.

Par comparaison, Vancouver, en 2010, avait un budget de 1,4 milliard d'euros, Turin, en 2006, de 3,4 milliards. A Nagano, en 1998, les dépenses avaient atteint 1,26 milliard d'euros, une somme jugée alors "extravagante"... A Sotchi, l'organisation des jeux était budgétée 1'500 milliards de roubles (36 milliards d'euros). Ce montant aurait encore été largement dépassé. Les causes de ces situations devraient être analysées avec soin afin d'éviter de répéter les erreurs qui ont été commises.

De prime abord, les prévisions budgétaires pour les coûts de ces JO 2026 semblent donc plutôt basses, peut-être trop basses selon des experts qui se sont exprimés dans la Presse.

Pour notre part, nous considérons que le point le plus important réside dans le contrôle et la maîtrise des coûts. Certes, au point 6.2.1 du rapport explicatif, il est expliqué que s'appuyant sur l'expérience de l'Expo 01/02, le Département fédéral des finances (DFF) a édicté des directives visant à garantir toute la transparence des coûts, le financement, le concept et la structure organisationnelle des grandes manifestations organisée par la Confédération ou soutenues par elle.

Compte tenu des expériences passées malheureuses, nous estimons qu'il faudrait aller encore plus loin afin que le budget proposé soit tenu avec un contrôle serré des dépenses par un organe chargé spécifiquement de cela.

S'ajoute à cela que la garantie de 215 millions offerte par la Confédération est insuffisante et qu'elle devrait être augmentée.

S'agissant des communes non concernées directement par l'évènement, nous estimons donc que des garanties devraient leur être données afin que quoiqu'il arrive, ces JO n'aient pas d'impact négatif sur leurs finances.

Nous notons enfin que les JO en eux-mêmes auront certainement un impact sur toutes les communes des cantons hôtes, de par l'ampleur de l'évènement, qui déborde largement des lieux où se déroulent les épreuves. Nous espérons donc que l'engagement massif des services de police pour la sécurisation de cette manifestation ne se fera pas au détriment de la sécurité des communes éloignées des centres névralgiques.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Association de Communes Vaudoises  
AdCV



La Présidente  
Josephine Byrne Garelli



Le Secrétaire général  
Siegfried Chemouny